

# *Association des propriétaires des Villas de l'Anse*



Communiqué 2022-08 (2022-06-04)

## ***Mises en candidature aux postes d'administrateurs Assemblée générale annuelle 2022***

Vous avez un intérêt pour les affaires liées à l'administration du Domaine ? Vous pouvez poser votre candidature au poste d'administrateur de l'APVA en vue de l'Assemblée générale annuelle (AGA) qui se tiendra le 8 août 2022.

Le Conseil d'administration (Conseil) compte huit (8) membres et leurs mandats sont de deux (2) ans et peuvent être renouvelés. Tout membre en règle de l'APVA peut poser sa candidature. Les membres du Conseil ne sont pas rémunérés.

Le Président, Vice-président, Trésorier, Secrétaire et les membres du Conseil responsables de l'architecture, de l'environnement, des marinas et autres dossiers seront désignés par le Conseil suivant l'AGA 2022. Le Bureau qui agit à titre de comité de direction est d'ailleurs composé du Président, Vice-président, Trésorier et d'un autre membre désigné par le Conseil.

Cette année, trois (3) administrateurs sont en fin de mandat à savoir Josette Bossy (membre du Bureau et responsable des marinas), Guy Pelletier (Trésorier) et Denis Provencher (responsable de l'environnement). Deux (2) d'entre eux ont annoncé leur intention de renouveler leur mandat : Josette Bossy et Guy Pelletier.

Les cinq (5) autres membres du Conseil sont en cours de mandat : il s'agit de Pierre Desbiens (Président), Jean-Pierre Des Rosiers (Vice-président), Anne-Marie Beaudoin (Secrétaire), Mimi Pontbriand (Présidente du comité Architecture) et Nancy Leclerc (Responsable des visites aux nouveaux membres).

Il est facile de soumettre votre candidature. Un autre membre en règle doit recommander votre candidature et vous devez remplir le [formulaire en ligne](#) et le transmettre, par courriel, d'ici le 8 juillet 2022 à minuit au Secrétaire du Conseil ([conseil@villasdelanse.com](mailto:conseil@villasdelanse.com)). Toutes les candidatures reçues seront soumises à l'Assemblée générale annuelle.

Votre candidature doit être présentée par un.e autre membre en règle de l'Association. Toutes les candidatures reçues seront soumises à l'Assemblée générale annuelle.

Idéalement, un.e candidat.e doit :

- Avoir un intérêt pour les affaires liées à l'administration du Domaine;
- Être disponible pour participer aux séances du Conseil;
- Jouir d'une plus grande disponibilité s'il/elle devient membre du Bureau ou assume la présidence d'un comité ou autre responsabilité;
- Avoir un profil personnel et professionnel compatible avec la fonction;
- Avoir une connaissance fonctionnelle de la bureautique.

N'hésitez pas à communiquer avec l'un des membres du Conseil actuel si vous désirez en savoir un peu plus sur le Conseil et son fonctionnement.

Anne-Marie Beaudoin,  
Secrétaire du Conseil d'administration  
conseil@villasdelanse.com